

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[155\\_Lettres du comte Molé à François Guizot : 1835-1861](#)[Item](#)[Paris, le 11 novembre 1836, le comte Molé à François Guizot](#)

## Paris, le 11 novembre 1836, le comte Molé à François Guizot

**Auteurs : Molé, Louis-Mathieu (1781-1855)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Les mots clés

[France \(1830-1848, Monarchie de Juillet\)](#), [Ministère de l'instruction publique \(France\)](#), [Ministère des affaires étrangères \(France\)](#), [Politique \(France\)](#), [Politique \(Suisse\)](#)

### Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

### Présentation

Date1836-11-11

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

### Information générales

LangueFrançais

Cote13, AN : 163 MI 42 AP 155 Papiers Guizot Bobine Opérateur 24

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

### Citer cette page

Molé, Louis-Mathieu (1781-1855), Paris, le 11 novembre 1836, le comte Molé à François Guizot, 1836-11-11.

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-

Sorbonne nouvelle).

Consulté le 29/06/2024 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/6248>

## Informations éditoriales

Destinataire Guizot, François (1787-1874)

Lieu de destination Paris (France)

Droits Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédaction Paris (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 30/05/2024 Dernière modification le 01/06/2024

---

Ministère  
des  
Affaires Étrangères  
Cabinet.

Paris le 11 g. 1836.

Monsieur et cher collègue,

13/1  
Je reçois à l'instant la lettre datée de ce jour, par laquelle  
vous m'annoncez que vous avez fait connaître à M. de la  
Pérle de notre frontière de l'Est que le Gouvernement  
français ayant regardé de la part de la Diète helvétique toutes  
les Satisfactions convenables au sujet des contestations qui avaient  
fait naître des circonstances récentes, voyant l'appeler d'urgence  
à la reprise de ses relations commerciales et à la libre  
circulation des voyageurs. Cette mesure était au moins primordiale,  
et il est été l'acte préalable à pratiquer, pour servir aux  
Préliminaires que nous proposons à la Diète et à notre ambassadeur  
ont été expédiés et qui furent en quatre jours arrivés. La  
précipitation dont vous avez jugé à propos d'user dans cette  
circonstance fera que votre ambassadeur aura appris avant de  
recevoir une réponse, l'acceptation de celle de la Diète par le  
Gouvernement du Nord. Peut-être aussi avant d'apprécier  
et d'apprécier convenablement les satisfactions offertes par la  
Suite est-il été plus sage de nous en entretenir avec moi.

Celles sont, Monsieur et cher collègue, les observations  
que je n'hésite pas à vous adresser dans l'intérêt de  
l'Union du Nord. Quant à la libre entrée en France de  
l'Est, nous seul pouvons en décider jusqu'à ce que nous  
aussi considérez les motifs qui ont fait demander

à M. de la Pérle de l'ambassadeur - Ministre des Affaires Étrangères

à la suite son expulsion par mon Père et moi.  
Après, Monsieur le cher Collègue, Excusez la  
assurance de ma haute considération.  
Le Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères  
signé Molé.